

Sous embargo jusqu'au 17 novembre 2022, 10h (heure d'Europe centrale)

CONCLUSIONS PRINCIPALES | Observatoire des mines 2022

L'année 2022 marque le 25^{ème} anniversaire de l'adoption et de l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction des mines et le 30^{ème} anniversaire de la création de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines (ICBL). Depuis, le traité a établi un cadre international solide pour l'élimination des mines antipersonnel et a remarquablement contribué à la protection des vies et des moyens de subsistance. L'Observatoire des Mines 2022 (Landmine Monitor 2022 en anglais) documente les progrès réalisés et les défis restants vers la réalisation de l'objectif d'un monde sans mines.

Bien qu'aucun État n'ait adhéré au cours des cinq dernières années, 164 pays sont liés par et mettent en œuvre les obligations du traité, et la plupart des 33 pays qui ne sont pas encore parties respectent néanmoins ses principales dispositions.

L'un des plus grands défis à la norme contre les mines antipersonnel est la nouvelle utilisation de l'arme. Au cours de la période considérée, l'Observatoire des mines a identifié de nouvelles utilisations par des États non parties, le Myanmar et la Russie, ainsi que par des groupes armés non-étatiques dans au moins cinq pays.

Le nombre de victimes des mines terrestres et des restes explosifs de guerre (REG) est resté à un niveau inquiétant au cours des sept dernières années, après plus d'une décennie de réductions historiques. L'année 2021 n'a pas fait exception. Cette tendance est en grande partie le résultat de l'augmentation des conflits et de la contamination par les mines improvisées observée depuis 2015. Les civils représentaient la plupart des victimes enregistrées, dont la moitié étaient des enfants.

Alors que les efforts se poursuivent pour déminer les terres contaminées, il reste encore beaucoup à faire, en particulier pour remédier à la lenteur ou à l'absence de déminage dans de nombreux États parties, ainsi que pour garantir que les besoins des survivants des mines et des communautés touchées sont correctement satisfaits.

Au cours des deux dernières décennies, les pays membres et en dehors du traité ont contribué des ressources importantes aux activités d'action contre les mines. Cela démontre le fort pouvoir transformatif du partenariat qu'incarne ce traité de désarmement humanitaire. Pourtant, le nombre toujours grandissant de crises mondiales et la demande croissante d'autres dépenses rendent la situation plus précaire. Cela a conduit à une diminution du soutien à l'action contre les mines ces dernières années. Faire face à cette réalité nécessitera une plus grande coordination entre les donateurs et des investissements substantiels pour combler les lacunes dans les capacités nationales.

Politique d'interdiction

Utilisation

Du milieu de l'année 2021 jusqu'à octobre 2022, l'Observatoire des mines a confirmé l'utilisation nouvelle de mines antipersonnel par le Myanmar et la Russie, États non parties au Traité d'interdiction des mines.

- Les forces russes ont utilisé au moins sept sortes de mines antipersonnel en Ukraine depuis le début de leur invasion du pays, le 24 février 2022.
- Les forces gouvernementales du Myanmar ont largement utilisé des mines antipersonnel au cours de la période documentée, notamment autour d'infrastructures tels que des antennes téléphoniques, des entreprises d'extraction, ou des pipelines.

Lors de la période documentée, des groupes armés non-étatiques ont utilisé des mines antipersonnel dans au moins cinq pays : la Colombie, l'Inde, le Myanmar, la République centrafricaine, et la République Démocratique du Congo.

Destruction des stocks et mines conservées

Les États parties au Traité d'interdiction des mines ont détruit plus de 55 millions de mines antipersonnel stockées.

- Le Sri Lanka est le dernier État partie à avoir achevé la destruction de son stock de mines, en 2021. À ce jour, 94 pays ont déclaré avoir terminé la destruction de leurs stocks.
- Les États parties de la Grèce et de l'Ukraine possèdent environ 3,6 millions de mines antipersonnel qui doivent encore être détruites. Les deux pays demeurent en violation du traité pour ne pas avoir réalisé la destruction de leurs stocks dans les délais.
- Aucune mine stockée n'a été détruite par la Grèce ou l'Ukraine en 2021.

Un total de 69 États parties ont rapporté conserver collectivement plus de 130 000 mines antipersonnel à des fins de formation et de recherche, dont 28 qui en conservent plus de 1 000 mines chacun.

Production

L'Observatoire des mines liste 11 États comme producteurs de mines antipersonnel : la Chine, la Corée du Nord, la Corée du Sud, Cuba, l'Inde, l'Iran, le Myanmar, le Pakistan, la Russie, Singapour, et le Vietnam.

- C'est un pays de moins par rapport à la liste du rapport 2021 de l'Observatoire des mines, suite au changement de la politique des États-Unis qui a réaligné sa position avec les obligations principales du traité, notamment l'interdiction de production ou d'acquisition de mines antipersonnel.
- Les pays où la production de mines antipersonnel est la plus probable sont l'Inde, l'Iran, le Myanmar, le Pakistan, et la Russie.
- La Russie a développé et produit des nouvelles mines antipersonnel, dont le marquage indique une production en 2019 et 2021.
- La première des 700 000 mines antipersonnel à effet de souffle d'un nouveau type a été livrée à l'armée indienne en décembre 2021.

L'impact

Victimes

En 2021, au moins 5 544 victimes de mines et REG ont été recensées : 2 182 personnes ont été tuées et 3 355 ont été blessées. Le statut vital n'est pas connu pour sept victimes.

- Plus des trois-quarts des victimes de mines et REG dont le statut est connu étaient des civils (4 200 victimes).
- Les enfants représentaient environ la moitié des victimes civiles dont l'âge était connu (1 696).
- Comme pour les années précédentes, les hommes et les garçons représentaient la majorité (81%) des victimes pour lesquelles le sexe était connu (2 675).

En 2021, des victimes ont été identifiées dans 50 états et autres territoires, dont 36 États parties au Traité d'interdiction des mines.

- La Syrie, non-signataire, a enregistré le plus grand nombre de victimes (1 227) pour la deuxième année consécutive ; suivi par l'Afghanistan, État partie, qui a enregistré plus de 1 000 victimes annuelles depuis plus d'une décennie (1 074 victimes en 2021).
- Les autres États parties avec plus de 100 victimes enregistrées en 2021 : la Colombie, l'Irak, le Mali, le Nigéria, et le Yémen.

Contamination

Au moins 60 États et autres territoires sont contaminés par les mines antipersonnel.

- Cela inclut 33 États parties qui ont déclaré avoir des obligations en vertu de l'Article 5 du Traité d'interdiction des mines, 22 États non parties, et cinq autres territoires.
- Sept autres États Parties doivent fournir plus d'information concernant une contamination suspectée ou connue par des mines improvisées : le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, les Philippines, la République centrafricaine, la Tunisie, et le Venezuela.

Déminage

Les États parties ont rapporté le déminage d'au moins 132.52km² de terres contaminées et la destruction de plus de 117 000 mines en 2021.

- En comparaison, 146.04km² de terres déminées et plus de 135 000 mines détruites ont été rapportés en 2020.
- Le Cambodge et la Croatie ont réalisé la plus grande partie du déminage rapporté en 2021, avec la dépollution de plus de 78km² et la destruction de plus de 7 500 mines antipersonnel
- Les progrès dans la libération des terres ont été limités dans de nombreux États parties en 2021, avec 11 pays déminant moins de 1km² et huit rapportant n'avoir mené aucune activité de déminage.

Vingt-trois États parties doivent remplir leurs obligations de déminage d'ici 2025, alors que neuf États parties ont des échéances après 2025. Très peu de pays semblent être en mesure de remplir leurs obligations dans les délais.

- Seulement le Sri Lanka et le Zimbabwe semblent être en mesure d'atteindre leurs objectifs de déminage dans les temps.
- L'Érythrée demeure en violation du traité pour ne pas avoir soumis une demande de prolongation de son délai de déminage.

Éducation aux risques

En 2021, 30 États parties ont dispensé une éducation aux risques aux population affectées par les mines antipersonnel.

- Treize États parties ont rapporté avoir un mécanisme de priorisation en place en 2021 pour cibler leurs activités d'éducation aux risques.
- Seulement deux des huit États parties qui ont soumis en 2022 une demande de prolongation de leurs délais de déminage ont inclus un plan multi-annuel chiffré et détaillé pour l'éducation aux risques.

Dans certains États parties, l'éducation aux risques a continué d'être grandement impacté par la pandémie de la COVID-10. Les restrictions ont limité la réalisation d'activités en présentiel et les écoles sont restées fermées. Les média de masse et les méthodes digitales ont été utilisés dans plus de la moitié des États parties pour dispenser des messages d'éducation aux risques.

Assistance aux victimes

En 2021, les soins de santé et les activités de réadaptation étaient toujours sous-financés et ont fait face à de nombreux défis dans plusieurs pays, notamment en ce qui concerne l'accessibilité, la coordination des services, l'expertise, et la fourniture de matériel

- Seulement 14 des 34 États parties ayant reconnu une responsabilité vis-à-vis de victimes de mines et de REG avaient des plans d'assistance aux victimes ou des plans appropriés en faveur des personnes à handicap pour répondre aux besoins et lacunes en matière d'assistance. Au moins 10 États parties doivent encore achever la révision ou l'adoption d'une stratégie nationale sur le handicap relative à la mise en œuvre de l'assistance aux victimes.
- Au moins 22 États parties disposaient de mécanismes de coordination « actifs », tandis que les représentants de survivants ont participé aux processus de coordination dans les deux tiers de ces États. Cependant, les mesures liées à la pandémie de la COVID-19 ont perturbées ces processus et ont réduit le niveau de participation des survivants.
- Dans plusieurs États parties, les systèmes de santé étaient sous pression et proche de la rupture à cause de crises et de conflits armés, alors que les systèmes de réadaptation avaient souvent besoin de plus de soutien qu'avant la pandémie.
- Des lacunes importantes demeurent dans l'accès aux activités créatrices de revenu pour les survivants et les personnes avec handicap dans de nombreux États parties, particulièrement là où des opportunités génératrices de moyens de subsistance étaient les plus nécessaires.

Soutien à l'action contre les mines

En 2021, le soutien total à l'action contre les mines a diminué de 7% (44,6 millions de dollars américains). Les donateurs et les états affectés ont contribué un total de 598.9 millions de dollars en assistance internationale et nationale.

- Treize états affectés ont contribué un total de 55,4 millions de dollars en soutien national de leurs activités d'action contre les mines.
- Trente-deux donateurs ont contribué un total de 543,5 millions de dollars en soutien international à l'action contre les mines (une diminution de 4% par rapport à 2020).

La base de donateurs et le groupe de pays recevant le plus d'aide internationale à l'action contre les mines sont restés largement les mêmes au cours des deux dernières décennies, sans changement vers une plus grande diversification.

- Les 15 plus grands donateurs ont représenté la majorité de tout le soutien international en 2021, fournissant un total de 524,5 millions de dollars (97%). La dépendance à un petit nombre de donateurs représente un risque sérieux à la durabilité des activités d'action contre les mines.
- Le soutien international à l'assistance aux victimes a atteint son plus bas niveau depuis 2016 (25,6 millions de dollars). En 2021, 27 États parties comptant un nombre important de survivants n'ont reçu aucun financement direct pour l'assistance aux victimes.
- Les États parties les moins contaminés par les mines terrestres continuent de recevoir une aide financière faible. Neuf États parties touchés par les mines n'ont pas reçu d'aide extérieure pour mener à bien des projets de déminage et/ou d'éducation aux risques en 2021.